

### PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 1 décembre 2021

# Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Perpignan-Rivesaltes

## Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2021 à 14 h 30

Le 30 Novembre 2021, s'est tenue, à la Préfecture des Pyrénées Orientales, en Salle Erignac, la réunion plénière de la CCE de l'aérodrome de Perpignan-Rivesaltes sous la présidence de M. Kevin MAZOYER, Secrétaire Général de la préfecture.

Assistaient à cette réunion les membres dont les noms figurent sur la liste d'émargement jointe.

M. le président de séance remercie les personnes présentes pour leur participation à la réunion. Il constate que le quorum est réuni.

Il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

# 1/ <u>Approbation de la Chartre de Qualité de l'Environnement Sonore de l'Aérodrome de Perpignan Rivesaltes</u>

Monsieur Denis LELUC, Directeur de la SPLAR-Aéroport de Perpignan expose que à la suite de différentes plaintes de riverains concernant les nuisances sonores, il a été décidé de préparer une Chartre de Bonne Conduite en concertation avec la Préfecture, la DSAC Sud et le SNA pour minimiser le plus possibles les nuisances sonores autour de l'aéroport et des communes voisines.

Pour mémoire les plaintes déposées, soit à la préfecture, soit dans les mairies, soit à la DGAC Sud, soit directement à l'aéroports, venaient de :

- 4 de la commune de Pia
- 1 de la commune de Saint-Estève
- 2 de la commune de Rivesaltes
- 1 d'un collectif de Espira-de-l'Agly

Toutes ces plaintes ont été étudiées et on fait l'objet d'une enquête poussée de la DSAC Sud et de l'exploitant de l'aérodrome afin d'identifier les entités à l'origine de ces nuisances sonores. Il est opéré un rappel à la chartre systématiquement. Toutefois, il convient de noter la difficulté pour les instructeurs de contrôler des élèves en phase d'apprentissage.

La Chartre de Qualité de l'environnement Sonore a pour but de limiter les nuisances tout en préservant les écoles et leurs activités. Monsieur Leluc rappelle que le secteur aéronautique de Perpignan est un vrai bassin d'emploi. Tous les acteurs « compagnies aériennes, écoles, aéroclubs, entretien et réparation des avions, Sabena, Sécurité Civile, SAMU, pélicandrome... » contribuent aux retombées économiques du département et de la région mais cela ne doit pas être au détriment de la tranquillité des riverains.

Monsieur LELUC reprend ensuite les différentes mesures de la Chartre de Qualité Environnement Sonore.

### Mesure 1 – Création de zones à éviter (hors trajectoires IFR)

Pas de modification

### Mesure 2 - Tour de Piste à l'Ouest

Pas de modifications.

Monsieur LELUC précise que cela diminue les nuisances sonores et préserve les communes de Rivesaltes et de Saint-Estève, tout en divisant par deux les nuisances pour les autres communes.

### Mesure 3 – Tours de piste la nuit

Monsieur Denis LELUC préconise de modifier le titre de cette mesure 3 en :

### « TOURS DE PISTE LA NUIT, HORS HORAIRES ATS »

Sous réserve de l'accord de l'exploitant de l'aérodrome par l'activation du STAP PCL;

Monsieur GUILLAUMON – Perpignan Méditerranée - demande les horaires de la Tour. Madame Karine COUTARD – SNA Perpignan - lui répond :

Du lundi au vendredi de 06h30 à 22h30 locales Le samedi de 06h30 à 20h30 locales Le dimanche de 08h00 à 22h30 locales.

### Mesure 4 – Week-End et jours fériés

Pas de modification

### Mesure 5 – Engagement et sensibilisation des pilotes

Pas de modification.

Mr LELUC rappelle que à chaque plainte reçue, une enquête pour identifier les appareils en cause est systématiquement faite. Ensuite la chartre est rappelée aux adhérents, écoles... et à tous les intervenants responsables.

# Mesure 6 – Informations à fournir à l'exploitant d'aérodrome en dehors des horaires de la tour de contrôle.

Pas de modification

### Mesure 7 – Evolutions et innovations techniques

Monsieur XECH - Association Frene66 - demande si l'augmentation de la flotte électrique n'est pas possible. Monsieur LELUC rappelle que les contraintes de vent, très présentes à Perpignan, limitent l'utilisation de la technologie électrique ici.

Pas de modification

### Mesure 8 - Réclamations

Pas de modification

### Mesure 9 - Suivi

Monsieur LELUC rappelle que ces 9 mesures de la Chartre de Qualité de l'Environnement Sonore seront appliquées et suivies pendant 4 ans. Son application sera vérifiée et rappelée. Elle pourra ensuite être modifiée et améliorée au vu des retours des riverains et des acteurs et usagers de l'aéroport. Monsieur LELUC souligne d'ailleurs le fait que déjà, des courriers de riverains de Peyrestortes et de Pia saluent une diminution notable des nuisances sonores depuis cet été. Pas de modification

Monsieur MAZOYER, président de séance demande si quelqu'un a des questions ou des remarques.

### Questions et observations

Monsieur JOSSE – DDTM – Concernant la mesure 2 – Les tours à l'ouest peuvent-ils avoir lieu la nuit ? Réponse de Mme COUTARD – SNA Perpignan – Les tours à l'ouest ne peuvent avoir lieu que sous le contrôle de la tour, c'est-à-dire jusqu'à 22h30 sauf le samedi 20h30. De ces horaires jusqu'à minuit les tours ne peuvent se faire qu'à l'est.

Monsieur XECH – Association Frene66 : Pourquoi les tours de pistes à l'ouest ne peuvent se faire que sous le contrôle de la tour ?

Réponse de Monsieur DAL MASO – DSAC – Perpignan a deux pistes croisées qui ne peuvent être contrôlées que par la tour. Le risque accidentogène serait trop élevé.

Monsieur BOULET - SNA SSE Montpellier - précise que la petite piste n'est pas balisée de nuit.

Monsieur XECH – Association Frene66 - demande si l'on dispose de la classification sonore des avions légers. Madame BARRERE – AéroPyrénées confirme que certains avions sont plus bruyants que d'autres. Seuls les PA28 sont les plus gênants. C'est justement sur ce type d'appareil que les silencieux seront posés en priorité.

Monsieur XECH - Association Frene66 - demande si on a déjà un retour sur l'application de cette chartre ? Monsieur LELUC, directeur de la SPLAR-Aéroport de Perpignan explique qu'il est trop tôt pour tirer un bilan mais qu'un mieux a déjà été constaté par les riverains. A la prochaine CCE on analysera, on adaptera et modifiera cette chartre si besoin est, en fonction des plaintes ou retours des riverains, associations et usagers de l'aéroport.

Monsieur XECH – Association Frene66 – Les avions équipés de silencieux ne devront-ils pas fournir plus de puissance pour palier l'effet du silencieux et du coup être plus bruyants ?

Madame BARRERE – AéroPyrénées : Au vu du recul pour l'utilisation de ces silencieux dans son aéroclub de région parisienne, Mme BARRERE confirme une réduction notable des nuisance sonores. Les avions volant les samedis et dimanches sont tous équipés de ces silencieux et la baisse du bruit est vraiment importante. En ce qui concerne le surplus de puissance à fournir pour décoller avec les silencieux, Mme BARRERE rappelle que les nuisances sonores sont dérangeantes lorsque les avions survolent des zones habitées et gênent les riverains, pas au décollage.

Monsieur LELUC précise que l'effort consenti par les écoles (25% de reste à charge pour l'achat et l'installation de ces silencieux) est important.

Monsieur GAUZE - Adjoint au Maire de Rivesaltes - Vice-Président Economie, Perpignan Méditerranée Métropole – confirme l'implication de l'aéroport et de Monsieur LELUC pour résoudre ce problème de nuisance. Il recommande de bien suivre cette chartre, gage de bonne volonté de l'aéroport et de tous ses usagers auprès des communes et des riverains et diverses associations.

Monsieur MAZOYER, président de la séance propose de passer au vote de cette chartre, incluant la modification du titre de la mesure 3 - TOURS DE PISTE LA NUIT, HORS HORAIRES ATS »

### Résultats du vote auquel il est procédé à main levée :

### a) <u>Collège « Professions aéronautiques »</u>:

- Mme Karine COUTARD
- Mme Sylvie DESCARREGA
- M. Bruno BASTIAN
- Mme. Ghislaine BARRERE
- M. Denis LELUC
- M. Roger DESCARREGA

### b) <u>Collège « Collectivités Locales »</u>

- Mme. Christine GAS
- M. Julien BARAILLE
- M. Laurent GAUZE
- M. Frédéric GUILLAUMON
- Mme Armelle FOURCADE REVEL
- M. Alain DARIO pouvoir à Mme FOURCADE REVEL

### c) Collège « Associations »

- M. André XECH
- M. Yves ALEMAN pouvoir à M. André XECH

COLLEGES	POUR	CONTRE	ABSENTION
Professions aéronautiques	6	0	0
Collectivités Locales	6	0	0
Associations	2	0	0
TOTAL	14	0	0

### AVIS FAVORABLE à l'unanimité.

### 2/ Complément d'information sur la procédure STAR RWY 15

Monsieur CATALAN – SNA SSE Montpellier propose de rappeler la genèse de cette procédure.

Le SNA a travaillé sur un dispositif de STAR RWY15 (trajectoires d'arrivées normalisées en piste 15) pour permettre de connecter la procédure d'approche aux instruments « RNP RWY15 » mise en service en juin 2021 au réseau en route.

Le SNA a quantifié le volume de trafic en piste 15 qui est faible. Sur 5 années : 11% d'utilisation de la piste 15. En augmentant forfaitairement de 20% le volume de trafic (car plus d'avions avec la nouvelle procédure) le volume estimé est de 4 vols par jour en mois chargés et de 2.3 vols par jour dans les mois les moins chargés. Monsieur CATALAN rappelle que à Perpignan le volume du trafic commercial reste relativement bas.

Compte tenu du fait que l'approche piste 15 s'effectue au-dessus du relief, les STAR piste 15 aboutissent sur ses points d'entrée (IAF) à des altitudes plus élevées que pour les trajectoires publiées aujourd'hui et qui sont utilisées pour les 2 pistes (15 et 33). Le profil de vol étant plus haut il est plus vertueux avec un impact sonore plus faible. Pour information les STAR piste 15 descendent vers 5000 pieds (1500 m) alors que les STAR existantes utilisent des altitudes inférieures (2000 à 3000 pieds – 600 à 900 m). D'autre part, l'arrivée en piste 15 supprime le survol de l'agglomération de Perpignan. Enfin les nouvelles trajectoires créées ne survolent pas de zones densément urbanisées (Corbières). La mise en service de ces STAR piste 15 constitue une plus valus en matière de sécurité pour les usagers.

Monsieur LELUC rajoute que la trajectoire pour se poser en piste 15 étant plus courte, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation de carburant, mais aussi le temps de vol (raccourci de 10 minutes) seront réduites, ce qui génère, de fait, une diminution des nuisances sonores pour les riverains.

Monsieur MAZOYER, président de séance demande si des questions ou observations sont à soulever.

### Questions et observations

Monsieur XECH – Association Frene66 - demande quand cette procédure STAR RWY 15 sera mise en service. Monsieur CATALAN – SNA SSE explique qu'elle est déjà utilisée depuis juin 2021 avec des performances dégradées avec les minima, mais qu'elle est déjà efficace. Pour l'instant l'approche est compliquée car Le centre de contrôle d'approche doit guider en guidage radar.

Monsieur LELUC – Aéroport de Perpignan - demande combien de temps il faudra pour l'application effective de cette procédure.

Monsieur CATALAN - SNA SSE Montpellier - explique que si la CCE donne son accord aujourd'hui, il faudra ensuite proposer cette procédure à la DSAC puis effectuer la publication. Cela prend généralement quelques mois. On peut raisonnablement espérer que tout soit mis en place avant l'été.

Monsieur MAZOYER, président de la séance propose de passer au vote de l'adoption de cette nouvelle procédure STAR RWY 15

### Résultats du vote auquel il est procédé à main levée :

- a) Collège « Professions aéronautiques »:
- Mme Karine COUTARD
- Mme Sylvie DESCARREGA
- M. Bruno BASTIAN
- Mme. Ghislaine BARRERE
- M. Denis LELUC
- M. Roger DESCARREGA
- b) Collège « Collectivités Locales »
- Mme. Christine GAS
- M. Julien BARAILLE
- M. Laurent GAUZE
- M. Frédéric GUILLAUMON
- Mme Armelle FOURCADE REVEL
- M. Alain DARIO pouvoir à Mme FOURCADE REVEL

### c) Collège « Associations »

- M. André XECH
- M. Yves ALEMAN pouvoir à M. André XECH

COLLEGES	POUR	CONTRE	ABSENTION
Professions aéronautiques	6	0	0
Collectivités Locales	6	0	0
Associations	2	0	0
TOTAL	14	0	0

### AVIS FAVORABLE à l'unanimité.

Monsieur MAZOYER, président de séance remercie tous les participants à cette CCE pour leur travail et leur implication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président de séance Monsieur MAZOYER

Yohann MARCON





# REUNION DE LA COCOENVI DU 30 Novembre 2021 - 14 H 30 - FEUILLE DE PRESENCE

VOIX

TITULAIRE	SIGNATURE	PRESENT/EXCUSE	bouvoir donné à	SUPPLEANT	SIGNATURE	PRESENT/FXCUSE
Section of the second	7 10 dd 7 21 10 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20					
	PROFESSIONS AERONAUTIQUES	TIQUES		PROFESSION	PROFESSIONS AERONAUTIQUES	と 一人
personnels aéroport				personnels aéroport		
karine COUTARD Aviation Civile SNA Controleur	2		k	Sylvie DESCARREGA Aviation Civile SNA Controleur	ben hao	
BASTIAN Bruno Compagnie aenienne Air France	GRIM NO	147		BACO ERIC, SPLAR		
usagers aérodrome				usagers aérodrome		
MOULAY Alexandre ARELEC				DESCARREGA Roger Aéro Club du Roussillon	BY WE'O .	10
BARRERE Ghislaine AERO PYRENEES	33%			MASSOTEAU Thierry AEROSMITH 66		
CARETTE Philippe BASE LATECOERE CATALANE				TISSIER LAURENT HELITTORRAL		_
exploitant				exploitant		
LELUC Denis SPLAR AEROPORT PERPIGNAN				Cyril DALL AVA SPLAR AEROPORT PERPIGNAN	· 8	
	COLLECTIVITES LOCALES	ALES		COLLECT	COLLECTIVITES LOCALES	
REGION	1 4			REGION		
GAS Christine Conseilère Régionale	per visio			BARAILLE Julien	par NNO.	-
DEPARTEMENT				DEPARTEMENT		
ROQUE JEAN Conseiller Départemental			(a.)	CHIVILO Charles Conseiller Départemental		



PERPLONAN MEDITERRANEE	PERPIGNAN MEDITERRANEE
MEDINA Marc Maire Toreilles	FOURCADE REVEL Armelle Maire du SOLER
DARIO Alain Vice Président, Maire Peyrestortes	DELCAMP Martine Adj. Maire Rivesaltes
GAUZE Laurent Adj mairie Rivesaltes	PONS Charles 1er adjoint mairie Perpignan
GENIS Remi Adj Maire Perpignan	GUILLAUMON Frédéric Adj Maire perpignan
ASSOCIATIONS	ASSOCIATIONS
RIVERAINS	RIVERAINS
LAROUSSINIE Mathieu Président Association Polygone Nord	ESTEBE Thomas, Directeur Président Association Polygone Nord
FONTAINE Monique Conseil Citoyen du Nouveau Logis	CUBRIS Bernard Conseil Citoyen du Nouveau Logis
MAUREL Nicole Ass. Giral Gauguin Poudrière	LAFALLA Olga Ass. Giral Gauguin Poudrière
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
XECH André FRENE 66	CHASTAGNOL Renaud FRENE 66
ALEMAN Yves Groupe ornithologique du Roussillon	GILOT Fabien Groupe ornithologique du Roussillon
VILAMAJO Xavier ass. Lutte Bruit et nuisances routières	MILLY Elisabeth ass. Lutte Bruit et nuisances routières
INVITE	
CAMPS Philippe Maire de Vingrau	



WON	SIGNATURE	PRESENT/EXCUSE
ADM	ADMINISTRATIONS	
PREFECTURE		
Secrétaire Général	+	
SNA-SSE PERPIGNAN		
SALAUN Christine Chef Circulation Aérienne	9	1
SNA-SSE PERPIGNAN		
CERVIA Christian Adj chef Circulation Aérienne	و بالأد مع	
SNA-SSE MONTPELLIER		
BOULET Antoine Chef de la Division CA	ē	
Christelle PIANETTI Chef de l'Organisme		
Robert CATALAN Subd. Études QS Environnement		
Luc FAGES Subd. Études QS Environnement	7	
DGAC TOULOUSE		
DAL MASO Léon Subd Developpement durable	Z	
DANAES Armood CAUSUSE RGONE	CHE)	

WON	SIGNATURE PRE	PRESENT/EXCUSE
ADMIN	ADMINISTRATIONS	
DDTM66		
ORTIZ Frédéric Chef Service SEFSR	<u> </u>	
JOSSE Eric Chef Unité Environnement Energies	*	
GINESTE Françoise Chargée de mission publicité, EnR, bruit		U.
METEO France		
Arnaud Wodey Chef centre météo Perpignan		
Véronique SALLERON Centre météo Perpignan	ar a	
DREAL Occitanie		
Patrick BER <i>G</i> Directeur		
329		

e)